



Lundi 9 février 2026

# INFO TRAVAUX

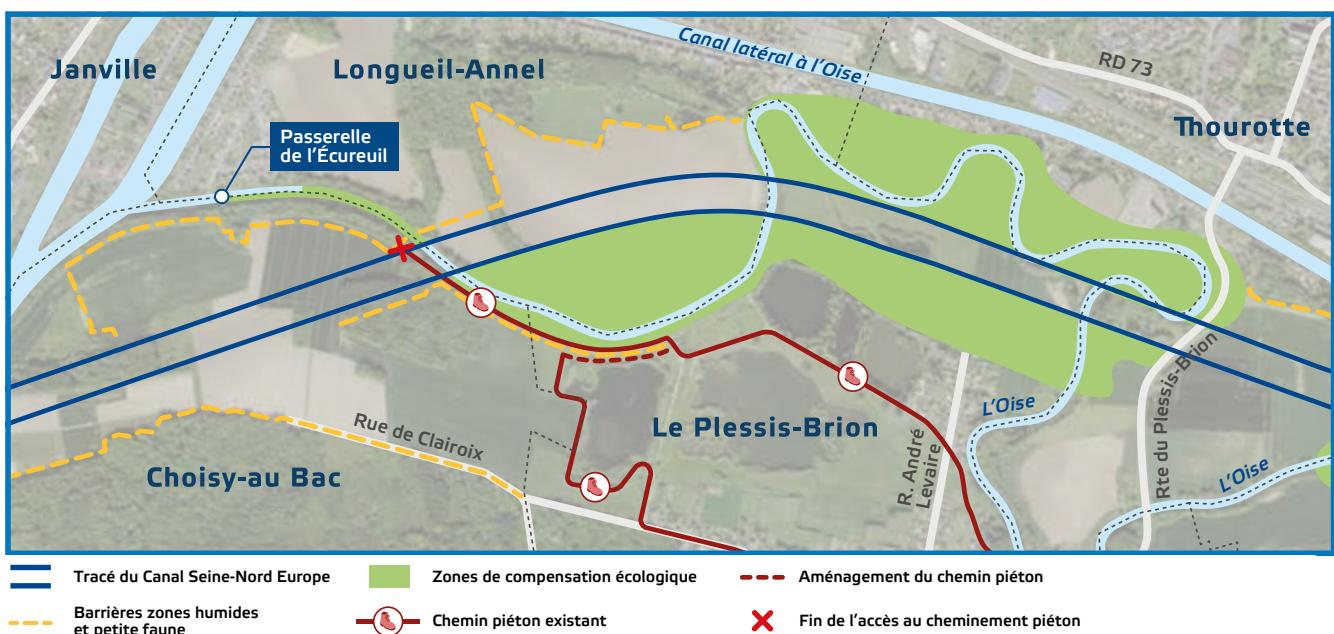
COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

## FERMETURE DU CHEMIN DE PROMENADE ENTRE LES ÉTANGS DE LE PLESSIS-BRION ET LA PASSERELLE DE L'ÉCUREUIL DÈS LE 16 FÉVRIER 2026\*

### De quoi s'agit-il ?

Entre Le Plessis-Brion et Longueil-Annel, la Société du Canal Seine-Nord Europe aménage la rivière Oise. En amont du démarrage des travaux, afin d'**empêcher la petite faune (amphibiens, reptiles, mammifères) d'entrer dans les futures zones de travaux**, des filets jaunes de protection de la faune sont installés, conformément aux prescriptions environnementales. Ainsi, **entre les étangs de Le Plessis-Brion et la « passerelle de l'Écureuil » à Longueil-Annel, la remise en état de ces barrières interviendra dès le 16 février\***, conduisant à la fermeture du chemin entre ces deux secteurs.



\* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

## En quoi consistent ces barrières ?

Avant la période de migration prénuptiale des amphibiens, la réparation de ces barrières est entreprise afin de les rendre complètement étanches. Les barrières sont constituées de deux parties : une partie à mailles fines enfouie dans le sol à environ 15 cm de profondeur et une partie haute, le filet jaune, positionné en oblique du côté opposé au chantier pour éviter que les animaux ne l'escaladent.

## Combien de temps ce chemin sera-t-il fermé ?

**Le cheminement entre les étangs de Le Plessis-Brion et la passerelle de l'Écureuil à Longueil-Annel sera définitivement fermé à compter du 16 février 2026\***, d'abord pour prévenir la pénétration de la faune dans les futures emprises, puis pour des raisons de sécurité, compte tenu du creusement du Canal entre les deux communes.

## Qu'en est-il du cheminement autour des étangs de Le Plessis-Brion ?

Les barrières les plus proches des étangs de Le Plessis-Brion feront, elles aussi, l'objet de réparation dans le courant du mois de février 2026. Il s'agira dans ce secteur de permettre, en toute sécurité, une continuité des cheminements piétons en particulier autour du petit étang, tout en étant conforme aux exigences réglementaires en matière d'environnement.

## Quels aménagements seront réalisés aux abords des étangs de Le Plessis-Brion ?

En rive gauche du Canal, un nouvel étang d'environ 6 000 m<sup>2</sup> sera créé. Les boisements qui environnent les étangs, propices à la rainette verte, sont maintenus. À proximité de la rue André Levaire, la confluence de la rivière Oise et du Canal est aménagée en annexe hydraulique pour réguler les crues faiblement débordeantes, nécessaires à l'équilibre écologique des berges du Canal.



De nouvelles promenades pour piétons et voies vélos seront organisées au bord du Canal par les chemins de service enherbés ainsi qu'à travers les étangs de Le Plessis-Brion.

\* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.



### Partenaires financiers



SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE

RESTONS  
CONNECTÉS  
[compiegnois.noyonnais@scsne.fr](mailto:compiegnois.noyonnais@scsne.fr)



[www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)

